

Préparer le dossier d'inscription

Les documents à fournir

- Une photocopie de la carte nationale d'identité,
- La carte vitale,
- Un justificatif des ressources (titres de retraite principale et complémentaire avec avis de versement, y compris s'il y a lieu accord de prise en charge de l'aide sociale),
- Le dernier avis d'imposition ou de non imposition sur le revenu,
- En cas de curatelle ou de tutelle : l'ordonnance du Juge des Tutelles désignant le tuteur ou le curateur,
- Un justificatif d'assurance responsabilité civile valable pour l'EHPAD.

Les documents à remplir

- La fiche de renseignements sur le futur résident, fournie par l'établissement,
- Le questionnaire médical doit être rempli par le médecin traitant avec la grille de dépendance.

Les documents à remplir lors de l'entrée

- Le contrat de séjour,
- L'acte de cautionnement,
- Le dépôt de garantie (équivalent à un mois d'hébergement).